



Mon mari refuse de prendre ses enfants(ns sommes divorcés)

Par farah, le 29/06/2009 à 18:26

Bonjour,

je suis divorcée avec trois enfants a charge, mon ex mari et moi avons la garde alternées.. ils vient tres rarement les prendres ses enfants depuis le debut de l année il a pris quatres jours.. auj je lui téléphone en lui demandant a quelle date il vient chercher les enfants sachant que les vacances sont pour jeudi 02 juillet 2009 et il a jusqu a samedi 14 pour les prendres..Sa réponse est la suivante, "je les prends que si tu me donne de l argent " sous entendu leurs allocations familiales. j ai refusé étant donné qu il ne payent déjà pas de pensions puisque lors de notre divorce il ne travaillait pas, auj il travaille a mi temps avec un logement a titre gratuit a son travail et nourrie le midi.. je suis désemparée.. Je lui ai répondu, que se sont aussi ses enfants eet qu il ne peut agir ainsi en maintenant tjs une pression sur moi et me faire culpabiliser je ne compte absolument pas lui verser de l argent.. pouvez m aider et me renseigner sur sa demande a t il le droit de demander ça.. et que dois je faire si samedi a 14 h il n est tjs pas venu chercher ses enfants.. merci de votre aides.
sincères salutations..